



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS  
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 24 FEVRIER 2015**

**COMPTE-RENDU**

**Etaient présents** : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Claude MERLI, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Jean OLLER, Anne-Sophie GABET, Michèle BERGOUIGNOUX

**Absents excusés** : Jean Louis SATTLER, Pierre BORJON

**Secrétaire de séance** : Yasmina LOISEAU

**Approbation du procès-verbal de la séance du 16 Janvier 2015**

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2015 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

**Communauté de Communes du pays de Lalbenque : modification des statuts**

Depuis janvier 2014, 23 nouvelles communes ont intégré la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque. Il est proposé de modifier le nom en l'appelant Communauté de Communes du Pays Lalbenque-Limogne (CCPLL).

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la modification du nom de l'EPCI.

**AFFAIRES SCOLAIRES : Délibération refus de participer aux frais des écoles autres que celles du RPI**

Une famille d'Aujols a été contrainte d'inscrire son enfant en cours d'année scolaire à l'école privée de Lalbenque. L'école demande à la mairie de payer une contribution pour la scolarisation de l'enfant. La précédente politique de la commune consistait à refuser la participation financière au frais de scolarité lorsque le service de l'école d'Aujols était équivalent à celui proposé.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de refuser la participation financière ainsi que toutes demandes autres que celles des écoles du RPI.

**ASSURANCE : remboursement de Groupama pour le sinistre du lampadaire de la Mairie**

L'expert de Groupama accepte le déplacement de l'éclairage communal sur le mur de la mairie. Aucun frais ne reste à la charge de la commune.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, valide la délibération de et accepte le remboursement de Groupama estimé à 2 773.22 €.

**PERSONNEL COMMUNAL : Contrat de remplacement agent des écoles**

Chantal THOURON ayant effectué un nombre important d'heures en remplacement de Cathy Marty, le centre de gestion de la fonction publique territoriale a conseillé d'établir un contrat de remplacement, plutôt que de comptabiliser les heures complémentaires.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'établissement d'un contrat de remplacement qui viendra en complément du contrat de travail actuel de Chantal THOURON.

## **VOIRIE : Programme 2015**

Thierry POUZERGUES a rendez-vous le 25 février avec M. BADOUC afin de faire le point sur les nécessités d'entretien de la voirie communale. Le budget alloué est de 30 803.48 €

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'entretien des voiries identifiées.

## **ECLAIRAGE PUBLIC : Etude du devis de VIGILEC pour le tour du lac**

VIGILEC a envoyé un devis de 3 124,20€ TTC pour modifier les branchements des lampadaires du tour du Lac qui ne fonctionnent pas. Le montant étant relativement important pour 4 lampes il est proposé de mettre en attente les travaux.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire accepte à l'unanimité de reporter la prise de décision.

## **ASSOCIATIONS : Convention d'utilisation du Lac par l'Association Cahors Modélisme Bateaux**

Le président de l'association a sollicité la mairie pour l'utilisation de la salle des fêtes. Madame Le Maire a présenté les conditions d'utilisation et notamment le montant de la location. Un avenant sera proposé.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire, donne son accord pour que l'association Cahors Modélisme Bateaux utilise la salle des fêtes, et donne le pouvoir à Madame le Maire pour modifier la convention avec l'association Cahors Modélisme Bateaux.

## **ESPACES PUBLICS : Inscription de la commune au concours des villages fleuris**

Le Conseil Général permet aux communes de bénéficier de l'intervention d'un paysagiste gratuitement pour implanter diverses variétés végétales adaptées à l'environnement du village. Il est proposé de candidater au concours pour bénéficier des conseils d'aménagement.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire, décide de vérifier les contres parties exigées à la candidature des communes.

## **FACTURATION ORANGE : demande de prélèvement auprès de la perception**

Afin de permettre un paiement plus rapide il est proposé de payer directement l'entreprise Orange par prélèvement à la perception, comme le font un certain nombre de commune.

Le Conseil approuve la modification des modalités de paiement par prélèvement automatique.

## **FACTURATION EIFFAGE :**

Un complément de facture de 172€ a été envoyé par la société EIFFAGE pour les travaux de voirie communale, en raison de la révision des coefficients de tarifs.

Il est proposé une modification des écritures comptables pour transférer 172 € sur le poste voirie.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire, accepte à l'unanimité la modification des écritures comptables.

## **Information service civique : mission de citoyenneté et de solidarité**

Célia OLLER a sollicité la Mairie d'Aujols pour effectuer son service civique afin :

- d'effectuer un tri et une organisation des archives municipales,
- de structurer les documents liés aux concessions du cimetière.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire sur le service civique et les missions d'archivage, accepte le recours au service civique de Célia OLLER.

## MOTION EDF :

La loi de transition énergétique entérine la fermeture de centrales nucléaires. La CGT – FO sollicite le conseil municipal pour adopter une motion de soutien aux agents EDF contre la Loi de transition énergétique.

**DELIBERATION** : Le Conseil, après avoir entendu la lecture de la proposition de motion sursoit à statuer par manque d'information sur les tenants et aboutissants de la Loi.

## Questions diverses

- Demande d'autorisation d'utilisation de quad sur la commune
  - ➔ Le conseil municipal avance des restrictions liées à la situation classée du village et à son implantation sur le territoire du Parc Naturel Régional
- M. Bozoul a porté à la connaissance du conseil le fait que des pigeons nichent à l'intérieur du clocher pouvant générer des dommages sur le bâtiment. Il propose d'intervenir pour condamner l'accès du clocher.
  - ➔ Le conseil municipal propose de solliciter l'intervenant qui avait animé un après-midi de visite sur la faune et la flore du village afin de préconiser des techniques limitant l'accès aux pigeons tout en laissant la possibilité aux différents rapaces de s'installer
- Course à pied de 246km Belves Millau le 4 juin 2015. L'autorisation de la Mairie est requise pour le tracé qui prévoit d'emprunter la D911.
  - ➔ Le conseil municipal donne son autorisation.
- Achat d'un photocopieur pour la Mairie : des devis comparatifs ont reçu de la part de COP'INFOR, XEROX et QUADRIA.
  - ➔ Le conseil municipal retient l'offre de QUADRIA. Lors de la constitution du budget et au regard des ressources de la mairie le choix sera fait par rapport à la proposition d'acquisition ou de location.
- Point sur l'entretien des chemins par Thierry POUZERGUES : Entretien du chemin sous la maison de M. et Mme COUYBA par l'association des chasseurs prévu le 28/03/2015.
- Les tables de la salle des fêtes ont été reçues. Il faut prévoir de stocker les anciennes tables.
- M.IMBERT a restauré le chemin des Roucaillousr avec la matière 1<sup>ère</sup> sur place en broyant les cailloux. Le conseil municipal l'en remercie.
- Camps de Theulet : un acquéreur potentiel serait intéressé par un terrain mais il souhaiterait diminuer le cayrou en limite de propriété avec le terrain communal. Il souhaiterait que la mairie s'engage par écrit sur l'autorisation de déconstruction.
  - ➔ Thierry POUZERGUES propose de mettre en avant la protection du petit patrimoine.